*poing un magnifique teneur bien atrempé et bigarré d'*AIGLURES. (H. Castille.)

AIGNAN (Étienne), littérateur, né en 1773, à Beaugency-sur-Loire, mort en 1824. Il fut aide des cérémonies de l'empereur et succéda à Bernardin de Saint-Pierre à l'Académie française. Ses tragédies, *Brunehaut*, *Arthur de Bretagne*, *Polyxène*, ne sont pas restées au théâtre. On a encore de lui une traduction en vers de l'*Iliade*, qui n'est pas sans mérite, un *Essai sur la critique*, et un grand nombre d'écrits oubliés aujourd'hui.

AIGNAN, ch.-lieu de cant. (Gers), arrond. de Mirande; popul. aggl. 676 hab. — pop. tot. 1,649 hab. Belle église de construction gothique.

AIGNAN (SAINT-), ch.-lieu de cant. (L.-et-Cher), arrond. de Blois; popul. aggl. 3,315 hab. — pop. tot. 3,600 hab. Vins rouges, tanneries importantes; aux environs, belles carrières de silex qui fournissent une immense quantité de pierres à fusil.

AIGNAN-SUR-ROË (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Mayenne), arrond. de Château-Gontier; popul. aggl. 351 hab. — popul. tot. 883 hab.

AIGNAY-LE-DUC, ch.-lieu de cant. (Côte-d'Or), arrond. de Châtillon-sur-Seine; popul. aggl. 815. — pop. tot. 885 hab. Toiles, forges, tanneries.

AIGNEL s. m. (è-gnel, *gn* mouill. — du v. fr. *aignel*, agneau). Métrol. Ancienne monnaie d'or qui portait l'empreinte d'un agneau, et que l'on appela aussi *denier à l'aignel : Les* AIGNELS *eurent cours en France depuis saint Louis jusqu'à Charles VII.* ‖ Même mot que AGNEL.

AIGNELÉE s. f. (è-gne-lé, *gn* mouill. — du v. fr. *aignel*, agneau). Tous les petits qu'une brebis met bas en une seule fois. Ce mot n'est usité que dans quelques départ., partout ailleurs on dit AGNELÉE. V. ce mot.

AIGRAT s. m. (è-gra — rad. *aigre*). Nom que l'on donne, dans le département de l'Isère, à une grappe de raisin qui n'est pas mûr.

AIGRE adj. (è-gre — du lat. *acer*, aigu). Qui est acide, piquant au goût : *Être d'un goût* AIGRE. *Le citron, la grenade, sont des fruits* AIGRES. *Le citron ne paraît jamais plus* AIGRE *qu'à la bouche de celui qui est accoutumé aux douceurs.* (Sallentin.) ‖ Se dit aussi des fruits qui ont quelque chose de plus acide, de plus âpre au goût que d'autres qui portent le même nom : *Cerises* AIGRES. *Pommes* AIGRES. ‖ Qui s'est corrompu, qui a acquis une certaine âcreté : *Lait* AIGRE. *Vin* AIGRE. *Bouillon* AIGRE.

— Par anal. Vif, saisissant, en parlant de l'air, du vent, etc. : *Plus nous avancions vers les pays chauds, plus le froid devenait* AIGRE *et piquant.* (Th. Gaut.) ‖ Aigu, rude, perçant, en parlant des impressions produites sur l'ouïe : *Voix* AIGRE. *Cette cloche rend un son* AIGRE. *Tirer d'un instrument des sons* AIGRES. *Le coq chantait d'une voix* AIGRE. (G. Sand.) *Tout à coup je fus tiré de ma rêverie par l'*AIGRE *fausset d'un violon, qui faisait retentir au loin l'écho de la montagne.* (E. Sue.)

Tel un coursier qu'amour vient assaillir,
Mort pour la gloire, entend sans tressaillir
L'*aigre* clairon qui l'appelle aux alarmes.
MILLEVOYE.

‖ Qui manque de liaison, d'harmonie; qui n'est pas bien nuancé, en parlant des couleurs, du ton, etc. : *Ton, coloris* AIGRE. *Couleurs* AIGRES. *Sa petite figure, assez* AIGRE *de ton, semble avoir été pressée dans un étau.* (Balz.) *Sa figure mâle avait le teint* AIGRE *et chaud qui distingue certains blonds.* (Balz.)

— Fig. Rude, sévère, désagréable, en parlant des choses : *Ton* AIGRE. *Humeur* AIGRE. *Esprit* AIGRE. *Style* AIGRE. *Repartie* AIGRE. *Réprimande* AIGRE. *Il se fit sur ce sujet des écrits très-*AIGRES. (Boss.) *Je ne voyais dans ses* AIGRES *sarcasmes que le mot pour rire.* (J.-J. Rouss.) *Mais il peut te ruiner, dit-elle avec le ton* AIGRE *de la Parisienne quand elle exprime sa défiance de chatte.* (Balz.) *Ce dernier avait l'esprit étroit et dénigrant, le cœur haineux, le caractère* AIGRE. (Chateaub.)

Cette ferveur, dont les *aigres* censures
N'épargnent pas les vertus les plus pures.
J.-B. ROUSSEAU.

Mais Evrard, en passant coudoyé par Boisrude,
Ne sait point contenir son *aigre* inquiétude.
BOILEAU.

‖ Revêche, acariâtre, en parlant des personnes : *Les femmes sont ordinairement plus* AIGRES *et plus colères que les hommes.* (Amyot.) *Un homme si* AIGRE *à censurer les autres ne peut être excusé par l'ignorance, laquelle ne sert qu'aux humbles.* (St Franç. de Sales.) *Sa femme était un esprit* AIGRE, *qui se croyait une merveille, et qui, de plus, était mal timbrée.* (St-Sim.) *Il y eut quelques moments où la reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus* AIGRE. (St-Sim.) *Il n'y a guère de gens plus* AIGRES *que ceux qui sont doux par intérêt.* (Vauven.) *Je suis plus confiante et moins* AIGRE *que vous.* (Balz.)

Dans vos discours chagrins, plus *aigre* et plus mordant
Qu'une femme en furie ou Gauthier en plaidant.
BOILEAU.

— Pop. *Être aigre comme verjus, comme citron vert.* Se dit d'une personne très-acariâtre :

Sa femme était *aigre* comme un verjus;
Mais, entre nous, la vôtre l'est bien plus.
VOLTAIRE.

— Techn. Qui n'est pas ductile, malléable; qui est sec, cassant et se brise sous le marteau lorsqu'on veut le travailler : *Fer, cuivre* AIGRE. *Ce fer est si* AIGRE *qu'on ne saurait le forger.* (Acad.) *C'est autant la main de l'homme que le feu qui change en fer ductile la fonte* AIGRE. (Buff.) ‖ Se dit des pierres dans un sens analogue : *La pierre siliceuse est singulièrement âpre,* AIGRE, *cassante.* (Michelet.) ‖ Se dit des terres marneuses difficiles à cultiver, qui durcissent par la sécheresse et se transforment en marais dans les temps de pluie.

— s. m. Goût, odeur aigre : *Cela tire sur l'*AIGRE. *Ce vin tourne à l'*AIGRE. ‖ On dit de même : *Un goût d'aigre, une odeur d'aigre. Cela sent l'aigre.*

— Sorte de liqueur agréable à boire, faite avec du jus de cédrat, de limon ou de bigarade, de l'eau et du sucre : AIGRE *de cédrat.* AIGRE *de limon.* AIGRE *de bigarade.* ‖ Suc exprimé de citrons à demi mûrs, préparé en grand dans les environs de Gênes, et employé en parfumerie.

— *Aigre de cèdre*, Sorte de confiture autrefois très-estimée : *L'ambassadeur de la république de Gênes, ayant obtenu une audience du roi, lui fit présent de douze caisses d'excellentes confitures. Le roi en ouvrit une qu'il distribua à la compagnie, il en envoya deux, qui étaient d'*AIGRE DE CÈDRE, *à la reine mère, qui l'aimait fort.* (Bassomp.)

— Par anal. : *Il y a encore de l'aigre dans l'air.* Le temps n'est pas encore adouci.

— Fig. Rudesse, âcreté de caractère, de manières, etc. : *D'une femme jalouse, quelque sage qu'elle soit et ménagère, il n'est action qui ne sente l'*AIGRE *et l'importun.* (Montaig.) *Je le vis près de perdre patience et de tourner à l'*AIGRE. (Balz.) *Elles font d'une honnêteté forcée et tournée à l'*AIGRE, *une morale perpétuelle, une surveillance haineuse contre les femmes jeunes, belles et aimées.* (Alex. Dum.)

— **Syn. Aigre, acerbe, acide, acrimonieux.** V. ACERBE.

— **Antonymes.** Doux, sucré, mielleux.

AIGRE, ch.-lieu de cant. (Charente), arrond. de Ruffec; popul. aggl. 1,566 hab.; — pop. tot. 1,812 hab. Vins, distilleries d'eau-de-vie dite de Cognac. Cette petite ville est très-agréablement située dans une île formée par un affluent de la Charente.

AIGRE-DOUX, CE adj. (è-gre-dou). Qui a un goût mêlé d'aigre et de doux : *Fruits* AIGRES-DOUX. *Oranges, cerises* AIGRES-DOUCES.

— *Cidre aigre-doux*, Vieux cidre que l'on a passé sur du marc nouveau, afin d'adoucir son aigreur.

— Fig. Dont l'aigreur se fait sentir sous une apparence de douceur : *Voix* AIGRE-DOUCE. *Ton de voix* AIGRE-DOUX. *Paroles* AIGRES-DOUCES. *Style* AIGRE-DOUX. *Il me fit un compliment* AIGRE-DOUX *et malin.* (Trév.) AIGRE-DOUX *et malaisé à contenir est le chatouillement de la curiosité.* (Amyot.) *Elle commençait déjà à prendre un certain ton* AIGRE-DOUX *qui m'a fait rengainer mon compliment.* (Danc.) *Cette notule, beaucoup plus* AIGRE-DOUCE *que ma polémique, me plongea dans une cruelle alternative.* (Ch. Nod.) *Sa voix avait des intonations* AIGRES-DOUCES. (Balz.) *Les réprimandes, d'abord* AIGRES-DOUCES, *devinrent vives et dures.* (Balz.) ‖ Ce mot a été mis en usage par Baïf.

— Substantiv. : *L'aigre-doux*, Ce qui est aigre-doux :

Puisque vous souhaitez une phrase plus claire,
Je vous dirai, monsieur, que j'ai vu le jaloux,
Qui m'a reçu d'un ton qui tient de l'*aigre-doux*.
REGNARD.

‖ Se dit aussi des personnes dont l'humeur aigre se couvre d'une apparence de douceur : *C'est un* AIGRE-DOUX *qui me déplaît.* Peu usit.

AIGREFEUILLE (marquis D'), gastronome, né en 1745, à Montpellier, fils d'un président de la cour des aides de cette ville, et lui-même procureur général à la même cour, mort en 1818. C'est à lui que Grimod de la Reynière dédia son *Almanach des Gourmands*. Sous l'empire, d'Aigrefeuille, Villevielle et Cambacérès formaient un trio de gourmets renommés.

AIGREFEUILLE, ch.-lieu de cant. (Char.-Inf.), arrond. de Rochefort; pop. aggl. 1,030 hab. — pop. tot. 1,821 hab. Distilleries d'eau-de-vie.

AIGREFEUILLE, ch.-lieu de cant. (Loire-Inf.), arrond. de Nantes; popul. aggl. 542 hab. — pop. tot. 1,513 hab. Situé dans une contrée fertile, sur le penchant d'un coteau, au pied duquel coule la pittoresque rivière de la Maine.

AIGREFIN s. m. (ègre-fain — étym. douteuse : de l'all. *greifen*, saisir; suivant d'autres, ce mot serait la corruption d'*aiglefin*, monnaie impériale d'or très-fin qui portait l'empreinte d'un aigle, et que sa valeur élevée rendait particulièrement l'objet de la convoitise des escrocs. Ceux-ci prirent alors un nom en rapport avec leur genre d'industrie, comme certains voleurs anglais, dont l'industrie consiste à *piquer dans les poches*, s'appellent *pick-pocket*). Homme adroit et rusé qui vit d'industrie : *Gardez-vous de cet* AIGREFIN. (Acad.) *Les gentilshommes dont il me citait les noms étaient les* AIGREFINS *avec qui j'avais été faufilé à Tolède.* (Le Sage.) *Le marquis était enfermé à Sainte-Pélagie et ne pouvait plus continuer sa vie d'*AIGREFIN *blasonné.* (Fr. Soulié.) *On prend en grippe, dès qu'il apparaît, cet* AIGREFIN *byronien qui n'est d'aucun monde, drapant de grandes phrases ses vices subalternes.* (P. de St-Victor.)

— Ichthyol. V. AIGLEFIN.

— Métrol. Monnaie d'or qui avait cours en France il y a plusieurs siècles, et qui était marquée d'un aigle, comme les ducats.

AIGRELET, ETTE adj. (è-gre-lè, è-te — dimin. d'*aigre*). Légèrement aigre, un peu aigre : *Fruit* AIGRELET. *Saveur* AIGRELETTE. *L'eau de coco est souvent* AIGRELETTE. *Le fruit de l'épine-vinette a un petit goût* AIGRELET. (Acad.) ‖ Fig. et fam. Se dit du ton, des manières, des discours qui marquent quelque chose de piquant : *Ton* AIGRELET. *Paroles* AIGRELETTES. *Pardonnez cette petite digression un peu* AIGRELETTE. (Volt.) *Ouvrez! cria-t-il d'une voix* AIGRELETTE. (Balz.) *Ils ont des paroles* AIGRELETTES, *à la façon des gens qui se prétendent méconnus.* (Balz.) *Son vrai nom était Maria, mais elle devait à son humeur* AIGRELETTE *le sobriquet d'Amarella.* (E. About.)

AIGRELIER s. m. (è-gre-lié — rad. *aigre*). Nom vulgaire du sorbier torminal ou alizier des bois.

AIGREMENT adv. (è-gre-man — rad. *aigre*). D'une manière aigre : *Les piauhaux marchent en bande, et précèdent ordinairement les toucans, toujours en criant* AIGREMENT *piauhau.* (Buff.) ‖ Peu usité au propre.

— Fig. Se dit surtout de la manière aigre dont on parle ou dont on écrit : *Répondre* AIGREMENT. *Écrire* AIGREMENT. *Il ne faut pas le blâmer* AIGREMENT. (La Bruy.) *Ce que vous ne débattrez pas* AIGREMENT *vous sera toujours accordé par moi.* (Beaumarch.) *Elle lui reproche* AIGREMENT *ce qu'elle appelait le pédantisme de l'intolérance.* (G. Sand.) *Je suis le lieutenant de la frégate, répondit* AIGREMENT *Thomas.* (E. Sue.) *Mon mari me reproche* AIGREMENT *d'être coquette.* (Balz.) *Stupéfait d'être si* AIGREMENT *accueilli de son hôtesse, quand il en attendait des excuses...* (Balz.)

AIGREMOINE s. f. (è-gre-moi-ne — du gr. *argemônê*; de *argemos*, taie, parce que cette plante passait pour guérir les taies de l'œil). Bot. Genre de plantes de la famille des rosacées. Une de ses espèces, l'*aigremoine eupatoire*, remarquable par ses fleurs jaunes, est commune dans nos campagnes. On l'emploie en médecine, comme astringente et vulnéraire, mais surtout en médecine vétérinaire. Cette plante présente une variété à fleurs odorantes, que l'on cultive dans les jardins.

AIGREMONT-LE-DUC, village de la Haute-Marne. Ruines d'un ancien château-fort, dont les seigneurs sont restés célèbres dans l'histoire.

AIGREMORE s. m. (è-gre-mo-re). Techn. Charbon pulvérisé de bois tendre, dont se servent les artificiers.

AIGRET, ETTE adj. (è-grè, è-te — dimin. de *aigre*). Qui est un peu aigre : *Goût* AIGRET. *Cette boisson a un goût* AIGRET *qui n'est pas désagréable.* (Acad.)

AIGRETTE s. f. (è-grè-te — du gr. *akros*, cime). Faisceau de plumes effilées et droites qui orne la tête de certains oiseaux : *L'*AIGRETTE *du héron, du hibou. Une* AIGRETTE *mobile et légère, peinte des plus riches couleurs, orne la tête du paon, et l'élève sans la charger.* (Buff.)

— Par compar. Bouquet de plumes qui orne la coiffure des hommes et des femmes : *Turban surmonté d'une* AIGRETTE. *A son fez une agrafe de diamants fixait l'*AIGRETTE *de plumes de héron.* (Th. Gaut.) *Le jeune Édouard arracha, pour en faire une* AIGRETTE *à son chapeau, les plumes de la queue d'un magnifique ara qui criait de douleur sur son perchoir doré.* (Alex. Dum.)

Quoi! Lisette, est-ce vous?
Vous, avec une *aigrette*! BÉRANGER.

‖ Ornement analogue placé sur les dais, les lits de parade, et sur la tête des chevaux dans les grandes cérémonies, particulièrem. dans les cérémonies funèbres. ‖ Sorte de pompon qui surmonte les coiffures militaires : *L'*AIGRETTE *d'un shako, d'un colback. Les colonels portent l'*AIGRETTE. *Leurs grenadiers ont des casques de cuir noir, surmontés d'*AIGRETTES *blanches, noires et rouges, semblables à des plumets; c'est de la laine frisée, montée sur des fils de fer.* (B. de St-P.) *Ce n'était pas un soldat; il avait de grosses épaulettes d'or, une* AIGRETTE *à son casque, et devait être au moins un colonel.* (E. Sue.) ‖ Faisceau de pierres précieuses disposées en forme d'aigrette, particulièrem. en usage chez les peuples qui portent des bonnets ou des turbans : AIGRETTE *de diamants, de brillants, de perles.*

Une *aigrette* mobile, aux rubis ondoyants,
Orne son turban vert, respecté des croyants.
BARTHÉLEMY.

— *Aigrette de verre*, Sorte d'ornement composé de fils de verre droits et fins. ‖ *Aigrette d'eau*, Petit jet d'eau présentant la forme d'une aigrette. ‖ *Aigrette de fumée*, Petite colonne de fumée : *Une heure après, cette* AIGRETTE *de fumée blanchâtre rayait, à peine visible, l'horizon oriental, assombri par les premiers brouillards de la nuit.* (Alex. Dum.)

— S'empl. par analogie en parlant du feu : *Les charbons étincelaient de petites* AIGRETTES *pétillantes.* (Ch. Nod.)

— Ornith. Espèce de héron blanc : *Le héron auquel on a donné le nom d'*AIGRETTE *est un des plus petits.* (Buff.) ‖ *Grande aigrette*, Héron dont les plumes du bas du dos sont longues et effilées. ‖ *Petite aigrette*, Héron dont les plumes du dos sont effilées, mais moins longues que celles du précédent. ‖ *Aigrette de neige*, Espèce de héron des contrées du Nord. ‖ *Aigrette rousse*, Espèce de héron de la Louisiane. ‖ *Aigrette d'Amérique*, Nom que l'on donne, en Amérique, au héron garzette.

— Ichthyol. Poisson des mers du Sud, ainsi nommé à cause d'un appendice qu'il a au-dessus des yeux.

— Entom. Petits bouquets de poils plus ou moins touffus que l'on trouve sur le corps de différents insectes parfaits ou à l'état de larve.

— Conchyl. *Aigrette blanche*, Nom vulgaire donné à la coquille d'une espèce de volute.

— Bot. Nom donné à la réunion des poils ou des appendices de formes variées qui couronnent le fruit ou accompagnent la graine, dans les composées, les dipsacées, les valérianées, les apocynées, les asclépiadées, etc. Suivant sa nature, on distingue l'*aigrette* en *soyeuse*, *plumeuse*, *membraneuse*, *écailleuse*, etc. C'est un organe de dissémination; c'est par l'*aigrette* que certains fruits peuvent être transportés par les vents à de grandes distances. ‖ Nom vulgaire de l'oseille ordinaire et même de l'oxalide dans certaines parties de la France. ‖ *Aigrette de Madagascar*, Arbuste sarmenteux de Madagascar, dont les fleurs sont disposées en aigrette.

— Physiq. *Aigrettes lumineuses*, Faisceau de rayons lumineux, divergents entre eux, qu'on aperçoit aux pointes et aux extrémités anguleuses des corps électrisés.

AIGRETTÉ, ÉE adj. (è-grè-té — rad. *aigrette*). Bot. Qui porte une aigrette : *Graine* AIGRETTÉE. *Semence* AIGRETTÉE.

— Entom. Se dit d'une antenne portant une soie latérale, qu'elle soit ou non garnie de poils.

AIGREUR s. f. (è-greur — rad. *aigre*). Qualité de ce qui est aigre : *Ce vin a pris de l'*AIGREUR. *Le citron a une* AIGREUR *naturelle.*

— Fig. Disposition d'esprit et d'humeur qui porte à faire ou à dire des choses piquantes et blessantes : *Avoir de l'*AIGREUR *dans l'esprit, dans le caractère. Nulle parole d'*AIGREUR *ni de raillerie ne s'entendra parmi vous.* (Boss.) *Ils ne se contentent pas toujours de répondre avec* AIGREUR. (La Bruy.) *Il vaut mieux garder le silence que de parler avec* AIGREUR. (Le Sage.) *L'*AIGREUR *de ces débats, si peu judiciaires et si étranges à ses mœurs, avait consterné son cœur.* (Ch. Nod.) *L'*AIGREUR *et l'opiniâtreté des femmes ne font jamais qu'augmenter leurs maux.* (Mme Monmarson.) *Celui qui blâme avec* AIGREUR *admirera sans discernement.* (Chateaub.) *La douceur vient à bout de résistances que l'*AIGREUR *rend invincibles.* (La Rochef.-Doud.) *Une femme stérile doit être remplacée la huitième année; celle qui parle avec* AIGREUR, *sur-le-champ.* (Masson.) *Eugénie est très-riche, dit du Tillet avec une mielleuse* AIGREUR. (Balz.)

La comédie apprit à rire sans *aigreur*.
BOILEAU.

‖ S'empl. aussi au pl. : *Meilleures sont les* AIGREURS *et pointures de l'ami que les baisers du flatteur.* (Charron.) *C'était Mécène qui tempérait la chaleur des passions d'Auguste, qui adoucissait les* AIGREURS *de son esprit.* (J.-L. Balz.) *Charlotte de Robespierre, d'un caractère raide et dur, avait, dès sa première jeunesse, les* AIGREURS *d'une vieille fille.* (Michelet.) ‖ Mots piquants, mordants : *Il me vient encore des* AIGREURS *au bout de ma plume.* (Mme de Sév.)

— Violence, amertume :

Ce reste d'intérêt que je prends en sa vie
Donne trop d'*aigreur*, prince, à votre jalousie.
CORNEILLE.

Mon épargne depuis en sa faveur ouverte
Doit avoir adouci l'*aigreur* de cette perte.
CORNEILLE.

‖ Commencement de brouillerie entre deux personnes : *Il y a de l'*AIGREUR, *un peu d'*AIGREUR *entre eux. La Providence travaille secrètement à nous rapprocher, et pose des fondements de réconciliation et de paix au milieu des* AIGREURS *et des disputes.* (Boss.) *Combien d'*AIGREURS *naissent sur un mot, sur l'oubli de quelques égards!* (Turgot.) *L'*AIGREUR *naît à la longue de la bouderie.* (E. de Pradel.) ‖ Ressentiment :

Je ne garde pour lui, monsieur, aucune *aigreur*.
MOLIÈRE.

Et l'*aigreur* de la dame, à ces sortes d'outrages
Dont la plaint doucement le complaisant témoin,
Est un champ à pousser les choses assez loin.
MOLIÈRE.

— Méd. Sensation désagréable causée par la mauvaise digestion des aliments. S'empl. plus ordinairement au plur. : *Avoir, éprouver des* AIGREURS. *Ceux qui ont l'estomac délicat ou paresseux sont sujets à avoir des* AIGREURS. (Trév.) ‖ Les *aigreurs* s'observent chez les personnes dont l'estomac est délicat ou paresseux, chez les femmes enceintes ou hystériques, chez les hypocondriaques, dans la gastralgie, etc. Pour les combattre, on emploie le plus souvent la magnésie calcinée et le bicarbonate de soude.

— Techn. Qualité, état d'un métal aigre : *Le fer même s'adoucit dans le feu et sous le marteau, et corrige son* AIGREUR *naturelle.* (Boss.)

— Grav. Défaut d'harmonie dans le degré du fini : *Il y a de l'*AIGREUR *dans les traits de cette figure.* ‖ Au pl. Tailles où l'eau-forte a trop mordu ou mordu d'une manière disproportionnée.

— **Syn. Aigreur, âcreté, acrimonie.** V. ÂCRETÉ.

AIGRI, IE (è-gri). part. pass. du v. Aigrir. Rendu, devenu aigre : *Lait* AIGRI. *Vin* AIGRI. *Pâte* AIGRIE.

— Fig. Rendu plus irritable, plus acerbe : *Calmer les esprits* AIGRIS. *Le roi a beaucoup d'ennemis; ils sont puissants, ils sont* AIGRIS. (La Bruy.) *Si vous le voyez, appliquez votre baume consolant sur son esprit, très-injustement* AIGRI. (Volt.)

J'étais *aigri*, fâché, désespéré contre elle.
MOLIÈRE.

Thésée, *aigri* par mes avis,
Bornera sa vengeance à l'exil de son fils.
RACINE.

AIGRIÈRE s. f. (è-gri-è-re — rad. *aigre*). Écon. rur. Mélange de lait aigri et de son pour la nourriture des cochons.

AIGRIETTE s. f. (è-gri-è-te — rad. *aigre*). Espèce de cerise légèrement aigre. On dit aussi AIGRIOTTE.

AIGRIN s. m. (è-grain — rad. *aigre*). Hortic. Nom que l'on donne à de jeunes poiriers et pommiers, à cause de l'aigreur de leurs fruits.

AIGRIOTTE s. f. (è-gri-o-te). V. AIGRIETTE.

AIGRIR v. a. ou tr. (è-grir — rad. *aigre*). Rendre aigre : *Le vin* AIGRIT *la pâte. Ils ont coutume de faire* AIGRIR *le lait de leurs animaux domestiques.* (Brill.-Sav.) *Le séjour de l'air dans un tonneau* AIGRIT *les meilleurs vins.* (L.-J. Larcher.)

Un vase impur *aigrit* la plus pure liqueur.
DELILLE.

— Fig. Rendre plus grave, plus pénible, plus douloureux : *Cela ne servira qu'à* AIGRIR *les affaires.* (Acad.) *Ils ont* AIGRI *les maux de l'Église, au lieu de les calmer.* (Mass.) *Les consolations indiscrètes ne font qu'*AIGRIR *les violentes afflictions.* (J.-J. Rouss.) *La solitude* AIGRIT *les remords de la conscience, tandis qu'elle console de l'injustice des hommes.* (Mme de Staël.) *Il voulut éviter d'*AIGRIR *encore la situation.* (Balz.)

La douleur est injuste, et toutes les raisons
Qui ne la flattent point *aigrissent* ses soupçons.
RACINE.

Tout réveillait en moi la plainte et le murmure,
Tout, par un poison lent, *aigrissait* ma blessure.
DORAT.

‖ Indisposer, irriter : *En contredisant de certaines opinions, nous choquons plusieurs personnes et nous les* AIGRISSONS. (Nicole.) *Les bienfaits qui ne ramènent pas un ennemi ne servent qu'à l'*AIGRIR. (Duclos.) *Le luxe des grands corrompt le peuple dans l'abondance et l'*AIGRIT *dans la misère.* (Boiste.) *La ruse hypocrite* AIGRIT *toujours les peuples.* (Lamenn.)

Si le mal vous *aigrit*, que le bienfait vous touche.
RACINE.

Connaissez donc Titus, voyez toute son âme,
Le courroux qui l'*aigrit*, le poison qui l'enflamme;
Il brûle pour Tullie. VOLTAIRE.

Je vous plains de servir sous ce maître farouche,
Que le mérite *aigrit*, qu'aucun bienfait ne touche.
VOLTAIRE.

‖ On dit de même : *Les reproches ne faisaient qu'*AIGRIR *leur esprit.* (Boss.) *Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'*AIGRIR. (Volt.) *Une vie pénible a* AIGRI *son caractère.* (Chateaub.) *La douleur* AIGRIT *les âmes vulgaires.* (Latena.) *La souffrance, loin d'*AIGRIR *les grandes âmes, les élève.* (A. de la Faye.)

Gagnons, persuadons, n'*aigrissons* point les cœurs.
M.-J. CHÉNIER.

— v. n. ou intr. Devenir aigre : *Cette pâte* AIGRIT. *Cette viande commence à* AIGRIR. *Le vin* AIGRIT *promptement dans les tonneaux où pénètre l'air.*

S'aigrir, v. pr. S'empl. dans le même sens : *Boisson qui* S'AIGRIT. *Les nourritures végétales donnent un lait plus prompt à* S'AIGRIR. (J.-J. Rouss.)

— Fig. S'irriter : *Les esprits commençaient à* S'AIGRIR. (Acad.) *Je les prie de ne croire pas que, pour condamner leur erreur, je* M'AIGRISSE *contre leur personne.* (Boss.) *L'orgueil est toujours hautain, impatient, prêt à* S'AIGRIR. (Fén.) *Pygmalion suppose que les bons ne peuvent souffrir ses injustices; la vertu le condamne; il* S'AIGRIT *et s'irrite contre elle.* (Fén.) *Forcé de dévorer des affronts et des chagrins, Tibère* S'ÉTAIT AIGRI *dans le silence et dans la retraite.* (La Harpe.) *Son âme* S'AIGRISSAIT *rapidement dans cette position fausse et pénible.* (G. Sand.)

Vous savez que sa bile assez souvent *s'aigrit*.
MOLIÈRE.

‖ S'aggraver, devenir plus vif : *Des maux, des souffrances qui* S'AIGRISSENT. *Son ressentiment* S'EN EST AIGRI. *Les affaires* S'AIGRISSENT *de plus en plus.* (Acad.) *L'amour a cela de commun avec les scrupules, qu'il* S'AIGRIT *par les réflexions et les retours qu'on fait pour s'en délivrer.* (La Bruy.)

AIGRISSANT (è-gri-san) part. prés. du v. Aigrir : *Un mal, une douleur, une affliction,* S'AIGRISSANT, *qui va* S'AIGRISSANT *de jour en jour. Le progrès des ans, en quoi j'espérais, me fait voir que j'ai un mal incurable, et qui va* S'AIGRISSANT. (G. Sand.)

Et la gloire de Guise, *aigrissant* ses douleurs,
Ainsi que ses affronts, redoubla ses malheurs.
VOLTAIRE.

AIGRISSEMENT s. m. (é-gri-se-man — rad. *aigre*). Action d'aigrir, résultat de cette action : *L'*AIGRISSEMENT *du vin, du lait.* ‖ S'emploie rarem. au fig. : *L'*AIGRISSEMENT *des esprits. Il prit un singulier plaisir au récit et à l'*AIGRISSEMENT *de cette accusation.* (Legoarant.)

AIGRON s. m. (é-gron). Ornith. Nom vulgaire donné, dans quelques parties de la France, au cormoran et au héron.

AIGU, UË adj. (è-gu — du lat. *acutus*; formé de *acuere*, aiguiser). Terminé en pointe : *Fer* AIGU. *Flèche* AIGUË. *L'arme de l'espadon est* AIGUË. (Lacépède.)

— Par anal. Clair et perçant, en parlant des sons, de la voix : *Pousser des cris* AIGUS. *La marmotte fait entendre un sifflement si perçant, si* AIGU, *qu'il blesse le tympan.* (Buff.) *Tout à coup un cri* AIGU *vient frapper son oreille.* (Csse Merlin.) ‖ S'applique de même au vent : *Assis sur une roche grisâtre, le front dans mes mains, j'écoutais le souffle* AIGU *et plaintif des bises d'hiver, ou la voix aérienne de l'alouette.* (Lamart.)

Un souffle *aigu* du nord, courant comme un frisson,
Durcit la neige en poudre et la pluie en glaçon.
LAMARTINE.

— Fig. Subtil, piquant, mordant : *Trait d'esprit trop* AIGU. *Pointe* AIGUË. *Épigramme* AIGUË. *Plus un mauvais mot est* AIGU, *plus il pénètre en nos cœurs.* (S. Franç. de Sales.) *On associe dans la conversation les maximes et les saillies, la satire* AIGUË, *l'adroite flatterie et la morale austère.* (J.-J. Rouss.) *On a pu remarquer parfois dans les pages graves de M. de Chateaubriand quelques mots* AIGUS *qui font mine de sortir du ton, et qu'un goût scrupuleux voudrait rabattre.* (Ste-Beuve.) *Les femmes savent toutes prêter les formes de l'affection aux raisonnements les plus* AIGUS. (Balz.) ‖ Cuisant, cruel, profond : *Chagrin* AIGU. *Ce qui rend les douleurs de la honte et de la jalousie si* AIGUËS, *c'est que la vanité ne peut servir à les supporter.* (La Rochef.) *Notre âme a besoin d'être agitée par une douleur* AIGUË *ou par un plaisir vif.* (Mme Riccoboni.)

— Pathol. S'applique aux douleurs vives, aux maladies à marche rapide : *Douleurs* AIGUËS. *Affection* AIGUË.

— Hist. nat. Se dit, en parlant des animaux et des plantes, de toutes les parties qui sont terminées en pointe.

— Géom. *Angle aigu*, Angle qui mesure moins de quatre-vingt-dix degrés, c'est-à-dire qui est plus petit que l'angle droit.

— Gramm. *Accent aigu*, Accent incliné de droite à gauche, et qui se place sur la plupart des *é* fermés. ‖ *É aigu*, L'*é* qui est surmonté d'un accent aigu : *C'est un* É AIGU *qu'il faut ici, et non un è grave. Dans* événement, *les deux premiers* é *sont* AIGUS.

— Prosod. Dans la langue espagnole, *Vers aigus*, Vers qui finissent par des mots accentués sur la dernière syllabe.

— Anc. musiq. *Notes aiguës*, Expression par laquelle on désignait l'étendue des notes comprises depuis le *la*, sur la cinquième note de la basse, jusqu'au *sol*, sur la dernière ligne du violon. ‖ Substantiv. : *L'aigu*, Son très-élevé de l'échelle musicale. Il s'oppose au mot *grave : Monter du grave à* L'AIGU.

— **Encycl.** Le mot *aigu* a une double application en médecine. On dit douleur *aiguë* par opposition à douleur *sourde;* maladie *aiguë*, par opposition à maladie *chronique*. Une douleur est *aiguë* lorsqu'elle est intense, vive, pénétrante, comme si elle était produite par un instrument pointu. On appelle *maladies aiguës* celles dont l'invasion est brusque et qui parcourent promptement leurs périodes. On les subdivise assez souvent, selon leur durée, en *subaiguës*, *aiguës*, *suraiguës*, et l'on donne le nom de *chroniques* à celles qui se prolongent au delà du quarantième jour. La distinction des maladies en *aiguës* et en *chroniques* doit être tirée surtout de la nature et de l'intensité des symptômes qu'elles présentent. Ajoutons qu'une maladie *aiguë* peut devenir *chronique*, et qu'une maladie *chronique* peut présenter des phases *aiguës*.

— **Antonymes.** Émoussé, épointé, mousse, obtus. — Grave ou bas (son), sourd (bruit), chronique (maladie).

AIGUADE s. f. (è-ga-de — rad. *aigue*, eau). Mar. Provision d'eau douce que fait un vaisseau en relâchant sur un point. ‖ Lieu où se trouve l'eau que les embarcations vont chercher pour les besoins et pour l'approvisionnement de ce bâtiment. *Aiguade* est beaucoup plus usité en ce sens que dans le premier. ‖ *Faire aiguade.* Approvisionner un bâtiment. On dit plutôt aujourd'hui : FAIRE DE L'EAU.

AIGUADIER s. m. (è-ga-dié — rad. *aigue*, eau). Employé chargé de la surveillance et de la distribution des eaux d'un canal entre les propriétaires riverains.

AIGUAGE s. m. (è-ga-je — rad. *aigue*, eau). Anc. administr. Droit que l'on payait pour faire venir de l'eau dans son jardin, dans son pré.

AIGUAIL s. m. (è-ga-ill; *ll* mll. — rad. *aigue*). Rosée du matin qui demeure par petites gouttes sur les feuilles et sur les brins d'herbe : *L'*AIGUAIL *des fleurs. L'*AIGUAIL *des prés.*

Ma fille, à quelle fin
Voulez-vous aujourd'hui vous lever si matin?
Le soleil n'a pas bu l'*aiguail* de la prairie.
RACAN

‖ Vieux. C'est le même mot qu'AIGAIL.

— *Aiguail* est encore employé en termes de chasse : *L'*AIGUAIL *ôte le sentiment aux chiens.*

AIGUAROLLE s. f. (è-ga-ro-le — rad. *aigue*). Nom donné, dans le midi de la France, à une petite ampoule pleine d'eau.

AIGUAYANT (è-ghè-ian) part. prés. du v. Aiguayer.

AIGUAYÉ, ÉE (à-ghè-ié) part. pass. du v. Aiguayer : *Cheval* AIGUAYÉ. *Linge* AIGUAYÉ.

AIGUAYER v. a. ou tr. (è-ghè-ié — rad. *aigue*). Baigner, laver dans l'eau.

— *Aiguayer un cheval*, Le faire entrer dans la rivière jusqu'au ventre, et l'y promener pour le laver et le rafraîchir. ‖ *Aiguayer du linge*, Le laver et le remuer quelque temps dans l'eau avant de le tordre.

— **Homonyme.** Egayer.

AIGUAYEUR s. m. (è-ghè-ieur — rad. *aigue*). Antiq. rom. Agent de l'administration des aqueducs, spécialement chargé d'établir les prises d'eau.

AIGUE s. f. (è-ghe — du lat. *aqua*, eau; mot très-ancien dans notre langue, où il a revêtu successivement les formes suivantes : *aigue, aiwe, aive, awe, eve, ieve, iave, eave, eaue*, et enfin *eau*. L'ancienne forme *aigue* nous est restée dans plusieurs noms de villes : *Aiguesmortes, Aigueperse, Chaudesaigues*, etc., et dans plusieurs mots de la langue usuelle, comme *aiguière*, *aiguade*, etc.). Vieux mot qui signifiait Eau, et qui est encore usité dans quelques parties de la France.

AIGUÉ, ÉE (è-ghé) part. pass. du v. Aiguer. ‖ *Vin aigué*, Vin mêlé d'eau.

AIGUEBELLE, ch.-lieu de cant. (Savoie), arrond. de Saint-Jean-de-Maurienne; pop. aggl. 1,006 hab. — pop. tot. 1,117 hab. Les Français et les Espagnols y battirent les troupes du duc de Savoie en 1742.

AIGUEFONDE, commune du dép. du Tarn, arrond. de Castres; pop. aggl. 502 hab. — pop. tot. 2,017 hab.

AIGUE-MARINE s. f. (è-ghe-ma-ri-ne — de *aigue*, et *marine*). Variété d'émeraude commune, qui est verte comme l'eau de mer. Les aigues-marines qui existent dans le commerce de la joaillerie viennent presque toutes de la Russie et du Brésil. Les plus belles sont celles de la couronne d'Angleterre, et de la collection des pierres gravées de la Bibliothèque Impériale de Paris.

— Par compar. Qui est d'une couleur tirant sur le vert, comme l'aigue-marine : *Qui l'emportera des yeux de jais de Soudja-Sari, ou des prunelles d'*AIGUE-MARINE *de Musidora?* (Th. Gaut.)

— *Aigue-marine orientale.* Nom donné improprement à une variété de topaze.

AIGUEPERSE, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arrond. de Riom; pop. aggl., 2,620 hab. — pop. tot., 2,697 hab. Église Notre-Dame, qui faisait partie d'un couvent de bénédictins vers le milieu du XIIIe siècle; Ste-Chapelle, fondée en 1475 par Louis Ier de Bourbon; statues remarquables de saint Louis et de la reine Blanche. Dans les environs, source d'eau minérale gazeuse. Patrie du chancelier de L'Hospital et du poëte Delille.

AIGUER v. a. ou tr. (è-ghé — rad. *aigue*). Vieux mot qui signif. Mélanger d'eau : AIGUER *le vin.* ‖ Arroser d'eau : AIGUER *un pré.*

AIGUESMORTAIN, E s. et adj. (è-ghe-mor-tain, è-ne). Géogr. Habitant d'Aiguesmortes; qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *Un* AIGUESMORTAIN, *une* AIGUESMORTAINE. *La population* AIGUESMORTAINE.

AIGUESMORTES, ch.-l. de cant. (Gard), arrond. de Nîmes; pop. aggl., 3,014 hab. — pop. tot., 3,865 hab. Saint Louis transforma Aiguesmortes, simple village, en une ville munie d'un bon port. C'est de là qu'il s'embarqua en 1248 et 1269 pour ses pieuses expéditions. Par suite des atterrissements du Rhône, son chenal, long de 6,200 mètres, est à peu près comblé aujourd'hui. En 1538, François Ier et Charles-Quint y eurent une entrevue.

AIGUIÈRE s. f. (è-ghiè-re — rad. *aigue*). Vase fort ouvert, avec anse et bec, et dans lequel on met de l'eau pour divers usages : AIGUIÈRE *d'argent, de cristal, de porcelaine. A table, il était près de moi, me versant à boire et me présentant après dîner l'*AIGUIÈRE *et la coupe en cristal.* (Scribe.) *Un autre laquais apporta une magnifique* AIGUIÈRE *d'or et lava la figure de son maître.* (E. Sue.) *Benvenuto ne dédaignait pas de modeler des* AIGUIÈRES *et des armures.* (E. Sue.) *Vous n'avez pas encore vu, je crois, monseigneur, cette* AIGUIÈRE *d'argent d'une forme nouvelle?* (Alex. Dum.) *Vous eussiez dû m'arroser le visage ou réserver l'eau de votre* AIGUIÈRE *pour mes liserons.* (G. Sand.)

Une eau tiède remplit cette *aiguière* champêtre.
DE SAINT-ANGE.

Est-ce qu'elle a laissé, d'un esprit négligent,
Dérober quelque *aiguière* ou quelque plat d'argent?
MOLIÈRE.

. . . . . Sur ses mains, dans l'*aiguière* d'argent,
Par une jeune esclave une eau pure est versée.
A. CHÉNIER.

‖ Quand l'*aiguière* était un objet d'art, orné de peintures ou de ciselures remarquables, on la désignait par le nom du sujet représenté. Ainsi, l'on appelait *aiguière des Centaures et des Lapithes*, un vase représentant le combat des Centaures contre les Lapithes.

— Agric. Dans l'ancien Berri, Rigole dans les champs.

— Blas. Dans l'écu, l'*aiguière* est placée de profil, l'anse tournée à senestre.

AIGUIÉRÉE s. f. (è-ghi-é-ré — rad. *aiguière*). Ce que contient une aiguière pleine : *Je lui jetai une* AIGUIÉRÉE *d'eau par le nez.* (Baron.)

AIGUILLADE s. f. (è-ghi-lla-de; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Gaule armée d'une pointe, dont on se sert pour piquer les bœufs attelés. C'est ce qu'on appelle ordinairement *aiguillon*.

AIGUILLANT (è-ghi-llan; *ll* mll.) part. prés. du v. Aiguiller.

AIGUILLAT s. m. (è-ghi-la; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Ichthyol. Nom vulgaire de quelques espèces de squales, notamment du squale acanthias, qui fournit l'huile de foie de requin.

AIGUILLE s. f. (è-gu-i-lle; *ll* mll. — du lat. *acicula*, dimin. de *acus*, pointe). Petite tige ordinairement d'acier, déliée, pointue par un bout, arrondie et percée par l'autre, pour y passer du fil, de la laine, de la soie : *Pointe d'une* AIGUILLE. *Tête d'une* AIGUILLE. *Chas, trou d'une* AIGUILLE. *Enfiler une* AIGUILLE. *Ouvrage à l'*AIGUILLE. *Chaque* AIGUILLE, *quelle que soit sa dimension, passe entre les mains de cent vingt ouvriers avant d'être entièrement terminée.* (Encycl.) *Elle tira son* AIGUILLE *avec prestesse.* (Balz.) *J'appris, comme toutes les filles d'artisans, à tirer l'*AIGUILLE. (G. Sand.) *On eût dit qu'à la voir tirer son* AIGUILLE, *il comptait chaque point comme un moment de son bonheur.* (G. Sand.) *La nuit, des milliers de jeunes filles luttent contre le sommeil, la maladie, le froid et la faim, pour tenir encore leur* AIGUILLE *dans leurs doigts raidis par quinze heures de travail.* (Ledru-Rollin.) *Jamais on ne la voyait tenir une* AIGUILLE; *elle passait les journées à sa toilette, et les soirées sur un sofa.* (A. de Musset.) *Un homme qui perdrait continuellement son sang par la piqûre d'une* AIGUILLE *n'en mourrait pas en une heure, mais il pourrait en mourir en quelques jours.* (Proudh.) *L'*AIGUILLE *est un petit outil qui n'enrichit pas.* (Feydeau.)

La vertu qui convient aux mères de famille,
C'est d'être la première à manier l'*aiguille*.
PONSARD.

Une *aiguille*! fi donc! Quelle dame aujourd'hui
Ne se tiendrait déshonorée
De se voir une *aiguille* entre les doigts fourrée?
Nulle n'en veut porter, pas même en son étui.
DUCERCEAU.

— Sert à spécifier le travail manuel de la femme : *Vivre de l'*AIGUILLE, *de son* AIGUILLE. *Cette pauvre femme a élevé tous ses enfants avec son* AIGUILLE. *Cette pauvre femme n'a d'autre bien que le produit de son* AIGUILLE. (Scribe.)

Pour le théâtre ayant quitté l'*aiguille*.
BÉRANGER.

— S'emploie dans une foule de comparaisons et de locutions proverbiales : *De fil en aiguille*, D'une chose à une autre, de propos en propos : *Et* DE FIL EN AIGUILLE, *il lui demanda depuis quand ils avaient Destin dans leur troupe.* (Scarr.) *C'est ainsi que nous sommes arrivés* DE FIL EN AIGUILLE *à parler de l'inconnu.* (Balz.) ‖ *Raconter de fil en aiguille*, Raconter avec ordre, longuement et minutieusement : *Madame me pria de lui conter* DE FIL EN AIGUILLE *(ce fut son terme) le détail de cette célèbre matinée.* (St-Sim.) ‖ *Disputer sur la pointe d'une aiguille*, Élever des contestations sur des minuties, des subtilités. ‖ *Chercher une aiguille dans une botte de foin*, Chercher, parmi beaucoup d'autres, une chose difficile à trouver, à cause de sa petitesse.

Chercher l'esprit dans un drame,
Le bon sens dans un roman,
La raison chez une femme,
L'honneur chez un charlatan,
Ah! c'est *chercher une aiguille*
Dans une botte de foin. DÉSAUGIERS.

‖ *Ne savoir pas faire un point d'aiguille*, Se dit d'une fille maladroite ou paresseuse. ‖ *Ne pas faire, n'avoir pas fait un point d'aiguille*, N'avoir rien fait : *Il était presque midi, et je* N'AVAIS PAS ENCORE FAIT UN POINT D'AIGUILLE. (Le Sage.) ‖ *C'est un homme qu'on ferait passer par le trou d'une aiguille*, Se dit d'un homme extrêmement timide, d'un poltron. ‖ *Fournir quelqu'un de fil et d'aiguilles*, Le pourvoir de tout, même des plus petites choses.

— Nom donné, dans les arts et métiers, à un grand nombre de petits instruments que leur forme rapproche plus ou moins de l'aiguille ordinaire : *Aiguille à passer*, Aiguille sans pointe, dont se servent les femmes pour passer un lacet, un cordonnet dans des œillets, dans une coulisse. ‖ *Aiguille à passer les bouts*, Aiguille qui porte un gros fil replié en boucle pour embrasser et tirer dans l'étoffe les bouts de chenille et autres. ‖ *Aiguille à tricot, aiguille à tricoter*, Longues tiges d'acier ou de fer poli, émoussées par les deux bouts, dont on se sert pour tricoter des bas, etc. : *Le fuseau, le rouet, l'*AIGUILLE À TRICOTER, *n'ont plus d'emploi.* (Ch. Ballot.) ‖ *Aiguille à tapisserie*, Aiguille émoussée, largement fendue, et dont la grosseur est proportionnée à celle du canevas qu'on emploie. ‖ *Aiguilles à reprises, aiguilles camuses, à tranchefiles*, Nom que l'on donne aux aiguilles de tailleurs ou à coudre, en raison de leur longueur et de leur grosseur. ‖ *Aiguilles à insectes*, Petites tiges très-effilées dont on se sert pour fixer des insectes dans les collections. ‖ *Aiguille à empointer*, Carrelet long et fort, dont on se sert pour arrêter avec de la ficelle ou du gros fil les plis des pièces d'étoffes. ‖ *Aiguille à emballer*, Aiguille ronde vers la tête et en fer de lance fort allongé vers la pointe. ‖ *Aiguille à matelas*, Aiguille qui sert aux matelassiers et aux tapissiers pour piquer les matelas. ‖ *Aiguille*

à bâtier, Aiguille qui sert à passer de la ficelle à travers les rembourrures de bâts. ‖ *Aiguille à crochet*, Aiguille pourvue d'une sorte d'hameçon pour accrocher le fil dans la broderie dite *au crochet*. ‖ *Aiguilles à filet et à réseau*, Aiguilles ayant à leurs extrémités des fourchettes se recourbant en arrière. ‖ *Aiguille à réseau*, Petit morceau d'acier fendu des deux bouts, à l'aide duquel les coiffeurs font les réseaux à perruque. ‖ *Aiguille à linures*, Aiguille dont se servent les chandeliers pour enfiler ensemble les chandelles. Ils appellent *aiguille à mèche*, celle avec laquelle on place la mèche dans le moule. ‖ *Aiguille de tête*, ou simplem. *aiguille*, Longue aiguille dont se servent les femmes pour retenir ou orner leurs cheveux : *Le soir du bal, Teresa mit sa plus belle toilette, ses plus riches* AIGUILLES, *ses plus brillantes verroteries*. (Alex. Dum.) ‖ *Aiguille cémentée*, Aiguille faite avec du fer transformé en acier par la cémentation.

— Techn. Outil à l'usage des graveurs à l'eau-forte et des peintres en émail. ‖ Outil de maçon, acéré par un bout, pour percer la pierre. ‖ Navette propre à faire des filets de pêche. ‖ Longue broche de fer, dont on se sert pour soutenir un métier de drap. ‖ Outil d'acier, pointu par un bout, à l'usage des gaîniers, pour faire des trous dans les ouvrages où l'on met de petits clous d'ornement. ‖ Morceau de fer assez long, dont les ciriers se servent pour déboucher le trou du grêloir, quand la cire s'y arrête. ‖ Chez les tabletiers, Outil destiné à forer les tabatières ou d'autres pièces qu'on veut piquer. ‖ Accessoire des ciseaux de cartier, servant à guider la lame mobile de cet instrument. ‖ Sorte d'alène à pointe recourbée, dont se servent les couseuses pour la reliure des livres. ‖ Long fil de fer, percé d'un trou rond par un de ses bouts, et qui sert à introduire le fil de fer d'une sonnette dans le trou percé dans un mur. ‖ Instrument à l'aide duquel le mineur loge de la poudre pour faire sauter les rochers.

— Balanc. *Aiguille de balance*, Aiguille placée au milieu du fléau d'une balance, afin que, par son inclinaison, elle fasse apprécier la pesanteur des objets placés dans les plateaux.

— Géogr. Sommet d'une montagne qui s'élève en pointe aiguë et élancée : *Dites-moi pourquoi il y a dans la jeunesse des moments de puissance physique et morale, d'exaltation et de force, où les détroits de la mer et les* AIGUILLES *des Alpes ne seraient pas comptés pour un obstacle*. (Ch. Nod.) *J'arrivais à cette petite esplanade, de jour en jour envahie par les glaciers, que dominent, d'une manière si majestueuse, les plus belles* AIGUILLES *des Alpes*. (Ch. Nod.)

— Chirurg. Instrument d'acier, plus ou moins long, droit ou courbé, dont on se sert dans plusieurs opérations. V. l'art. encyclop.

— Physiq. *Aiguille électrique*, Lame de métal en forme de S, qui, placée sur un pivot fixé au conducteur électrique, tourne avec rapidité. ‖ *Aiguille aimantée*, Lame d'acier de forme variable, aimantée et soutenue par un de ses points, autour duquel elle peut tourner librement. ‖ *Aiguille de déclinaison*, Aiguille aimantée, mobile dans un plan horizontal autour d'un axe vertical. ‖ *Aiguille d'inclinaison*, Aiguille aimantée, mobile dans le plan vertical du méridien magnétique autour d'un axe horizontal. ‖ *Aiguille astatique*, Aiguille aimantée soustraite à l'action directrice de la terre.

— Chim. *Aiguilles d'essai*, Alliage d'or et d'argent dans des proportions différentes. On les appelle aussi TOUCHAUX.

— Art milit. *Aiguille de montre*, Nom donné à certaines conversions des bataillons d'infanterie. ‖ Espèce de broche de fer qui sert à la confection des artifices de guerre.

— Mar. *Aiguille de fanal*, Barre de fer coudée, sur le coude de laquelle on établit le fanal de poupe. ‖ *Aiguille de carène*, Longue pièce de bois qui soutient la mâture d'un vaisseau lorsqu'on le met en carène. ‖ *Aiguille de ponton*, Pièce de bois qui soutient le mât de ponton contre l'effort des palans de redresse. ‖ *Aiguille*, Massif de charpente en pointe placé à l'avant d'un bâtiment, en saillie sur l'étrave, et servant à fendre les flots. On le nomme aussi FLÈCHE. ‖ Outil avec lequel les voiliers font les coutures.

— Archit. Clocher en pyramide très-pointue, flèche : *L'*AIGUILLE *d'Anvers. L'*AIGUILLE *de Strasbourg. On apercevait au midi Saint-Benoît avec son* AIGUILLE *gothique et son clocher de pierre grise à arêtes dentelées*. (E. Sue.) *Il me faut les palais dont les murs resplendissent, et dont les* AIGUILLES *chatoient dans l'air libre et l'éclat du jour*. (G. Sand.) ‖ Obélisque : *L'*AIGUILLE *de Cléopâtre. L'*AIGUILLE *de Saint-Pierre de Rome*. ‖ Se dit également des ornements de pierre en forme de petits obélisques, qui surmontent diverses parties des édifices gothiques.

— Constr. Pièce de bois debout pour porter les dosses d'un pont. ‖ Poutres formant des barrages mobiles dans les petites rivières.

— Mécan. Sur les chemins de fer, Portions de rails, taillées en biseau, mobiles sur le sol, autour d'un point fixe, servant à faire passer les voitures d'un chemin de fer d'une voie sur une autre. L'aiguille sert aussi à ouvrir ou fermer l'accès des locomotives à l'entrée des croisements que forment les rails. ‖ Pièce de fer placée sur un cadran, pour indiquer avec précision le degré de force de la vapeur de la locomotive.

— Pêch. Petit bateau léger et effilé des deux bouts, dont on se sert sur plusieurs grandes rivières.

— Chass. Nom donné aux fils ou cordons que les valets de chiens pour sanglier doivent porter avec eux, pour panser et recoudre les chiens que les défenses du sanglier auraient blessés.

— Fauconn. Maladie causée aux faucons par des poux et de petits vers, plus petits que les filandres, s'engendrant dans leur chair.

— Bot. Nom que les jardiniers donnent aux pistils, parce que le style, qui surmonte l'ovaire, a quelque ressemblance avec une aiguille à coudre. ‖ *Aiguille de berger*, Nom vulgaire d'une ombellifère du genre scandie, qu'on appelle aussi *peigne de Vénus*. V. PEIGNE. ‖ *Aiguille rouge*, Nom vulgaire d'un petit champignon, d'un jaune d'or, dont la saveur est fade et rebutante, quoiqu'il n'incommode pas ceux qui en mangent. ‖ *Aiguille* ou *pyramide*, Autre espèce de champignon. ‖ *Aiguille tachetée*, Espèce d'agaric, dont le chapeau, rose ou blanc, noircit avec l'âge, ce qui l'a fait aussi désigner sous les noms d'*éteignoir*, *œuf à l'encre*, ou *encrier*.

— Ornith. Nom donné, dans le département des Deux-Sèvres, à une espèce de grive dont le bec est très-aigu.

— Ichthyol. Nom vulgaire de l'orphie et de quelques autres poissons de nos mers, à cause de leur forme allongée et pointue.

— Conchyl. Nom vulgaire ou marchand de plusieurs coquilles. ‖ *Aiguille d'acier*, Coquille du genre vis. ‖ *Aiguille blanche à queue*, Le cérite buire. ‖ *Aiguille de tambour*, Coquille du genre turritelle. ‖ *Aiguille tressée* ou *à révolution*, Coquille du genre vis. ‖ *Aiguille dentée*, Autre coquille du genre vis. ‖ *Aiguille à coudre*, Tarière subulée. ‖ *Aiguille à fond blanc*, La turritelle repliée. ‖ *Aiguille grenue*, Coquille du genre pourpre. ‖ *Aiguille grenue à queue*, Le cérite granuleux.

— Minér. *Aiguilles cristallines*, Cristaux aciculaires, de forme allongée et déliée, appartenant à certaines substances, telles que le sulfate simple d'alumine, qu'on ne peut jamais obtenir autrement. Quelquefois cette cristallisation en aiguilles est due au degré de température de la solution; d'autres fois, elle dépend de solutions trop concentrées.

— Gnomon. Verge de fer marquant l'heure sur les horloges et les cadrans. On l'appelle plus souvent STYLE.

— Horlog. *Aiguille d'horloge, de pendule, de montre*, Petite verge d'acier indiquant les heures ou les minutes : *Elle regarda brûler les tisons du foyer, et cheminer lentement l'*AIGUILLE *de la pendule*. (G. Sand.) ‖ *Petite aiguille*, Aiguille des heures. ‖ *Grande aiguille*, Aiguille des minutes. ‖ *Aiguille de rosette*, Nom donné à celle qui, placée sur un petit cadran, dans l'intérieur de la montre, auprès du balancier, sert à faire avancer ou retarder.

— S'empl. souvent dans les comparaisons : *Comme une* AIGUILLE D'HORLOGE *mue par ses rouages, Paul arriva fidèlement au but*. (Balz.) *La solution de cette question fatale viendra retentir à nos oreilles, avant que l'*AIGUILLE DES HEURES *ait achevé de parcourir ce cadran où elle marche si vite*. (Ch. Nod.) ‖ Fig. : *La perte de la vie est imperceptible, c'est l'*AIGUILLE *du cadran que nous ne voyons pas aller*. (Mme de Sév.) *Oui, tu as raison, cadran mélancolique, toutes les heures nous blessent avec la pointe acérée de tes* AIGUILLES, *et chaque tour de roue nous emporte vers l'inconnu*. (Th. Gaut.) *C'est qu'en France, on l'oublie trop, sur le cadran des émeutes et des révolutions, l'*AIGUILLE *des heures court encore plus vite qu'une aiguille à secondes*. (Constitutionnel.) ‖ En poésie, *L'aiguille mobile, l'airain mobile*, Périphrases par lesquelles on désigne l'aiguille d'un cadran :

> Sur l'*aiguille mobile*, interprète du temps,
> Les hôtes des cités mesurent leurs instants.
>
> MICHAUD.

> L'*airain mobile*, qui s'avance,
> Marque l'instant fatal qui va nous séparer.
>
> DEMOUSTIER.

— Antiq. *Aiguille de Cybèle*, Aiguille qui faisait partie de la coiffure de Cybèle.

— Argot. Barbe. Comme le fait observer M. Francisque Michel, on n'a qu'à embrasser un homme qui n'a pas fait sa barbe pour vérifier l'analogie qu'il y a entre ces deux mots.

— **Epithètes.** Aiguë, pointue, frêle, légère, industrieuse, savante, adroite, délicate, hardie, subtile, agile, ménagère, ouvrière. — Mobile, fidèle, infidèle, prompte, lente, tardive.

— **Encycl.** Techn. Plusieurs objets portent le nom d'*aiguille*, mais celui à qui il appartient essentiellement, et dont les autres ne sont que des imitations, est l'*aiguille* à coudre. On distingue trois parties dans une aiguille : la *pointe*, le *corps* et la *tête*. C'est dans la tête qu'est percé le trou par lequel doit passer le fil, et qu'on nomme l'*œil* ou le *chas*. Une bonne *aiguille* doit être complètement cylindrique, abstraction faite de l'appointissement; avoir la tête allongée, plus forte en haut que vers le bas, et profondément cannelée, l'œil ou chas vif, bien débouché et bien au centre de la cannelure, enfin le sommet de la pointe situé rigoureusement dans l'axe de celui de la tête. C'est à ce dernier caractère que l'on reconnaît les *aiguilles* dites *anglaises*.

Tout le monde sait le bas prix des *aiguilles*, mais tout le monde ne sait pas qu'une *aiguille* bien faite doit passer successivement par les mains de cent à cent vingt ouvriers avant d'être livrée au commerce. Aussi les économistes ne manquent-ils jamais de citer la fabrication des aiguilles quand ils veulent rendre sensible, par un exemple, la merveilleuse puissance de la division du travail. En Angleterre, on fabrique les *aiguilles* avec de l'acier étiré en fils; en France, on emploie ordinairement du fil de fer que l'on cémente après que l'aiguille est dégrossie; on rend ainsi les opérations plus faciles, mais au détriment de la perfection des produits. M. Marié-Davy divise en cinq séries les opérations diverses par lesquelles doit passer une *aiguille* : 1° Façonnage de *l'aiguille* ou conversion du fil métallique en *aiguilles* brutes, comprenant une vingtaine d'opérations dont les principales sont l'*empointage* ou formation de la pointe, l'*estampage*, qui a pour but de dessiner la double gouttière de la tête, et le *perçage* du chas; 2° *cémentation*, trempe et recuit des *aiguilles* brutes, comprenant une douzaine d'opérations; 3° *polissage*, cinq opérations répétées chacune dix fois et une dernière qui ne s'exécute qu'une fois; 4° *triage*, cinq opérations; 5° derniers tours de main (bronzage, drillage, brunissage) et mise en paquets, une dizaine d'opérations.

L'invention de l'*aiguille*, en un métal quelconque, est fort ancienne. Quant à la fabrication d'*aiguilles* en acier poli, elle ne remonte pas au delà de 1370. Cette industrie fut introduite en Angleterre pour la première fois en 1543, et en France seulement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. La France possède aujourd'hui onze fabriques d'aiguilles. Ces onze fabriques réunies ne fournissent pas tout à fait le cinquième de la consommation intérieure; les quatre autres sont importés de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Outre les *aiguilles* fines ou *aiguilles* ordinaires, on en fabrique qui ont une longueur et un diamètre plus considérables. Ces *aiguilles* sont celles qu'emploient le matelassier, le tapissier, l'emballeur et autres industriels.

— Chirurg. On a donné en chirurgie le nom d'aiguilles à un grand nombre d'instruments de formes différentes, mais consistant tous en une tige métallique, mince, pointue, de la longueur d'un à plusieurs pouces, et destinée à plusieurs opérations. L'or, l'argent, le platine, sont employés à la confection des aiguilles lorsqu'elles demandent de la flexibilité; on emploie l'acier lorsqu'on veut leur donner de la raideur. Sous le rapport de la forme, elles se partagent en deux groupes principaux, les *droites* et les *courbes*. La pointe est ou conique, comme dans les aiguilles ordinaires à coudre, ou aplatie et en fer de lance plus ou moins allongé. Le chirurgien se sert d'aiguilles pour les sutures, les ligatures d'artères, pour l'opération du bec-de-lièvre, pour celle de la cataracte, pour celle de la fistule, pour pratiquer un séton. Les aiguilles *à ligatures* sont toutes des aiguilles courbes. Les aiguilles *à cataracte* sont composées d'un manche et d'une tige. L'aiguille *à bec-de-lièvre* n'a pas de chas. L'aiguille *à fistule* présente une rainure qui se prolonge sur une des faces de l'instrument jusque près de la pointe, pour servir à conduire au besoin un bistouri dans les trajets fistuleux. L'aiguille *à séton* est une petite lame d'acier à deux tranchants, à pointe acérée, à chas quadrilatère, et qu'on emploie, d'un seul coup, pour faire la plaie et introduire la mèche. Certaines formes d'aiguilles répondant à des indications diverses sont connues sous les noms des chirurgiens qui les ont imaginées. Ainsi nous avons les aiguilles de Scarpa, de Dupuytren, de Deschamps, de Desault, de J.-L. Petit, etc.

— Archit. On appelle *aiguille* ou *flèche* une espèce de pyramide très-aiguë, élevée sur le sommet d'une tour ou sur le toit d'une église. Absolument inconnue des anciens, à peu près étrangère à l'architecture romane, l'*aiguille* est un des membres les plus importants et les plus caractéristiques de l'architecture ogivale. Les plus belles *aiguilles* qui existent font partie des clochers construits de la fin du XIIe siècle au milieu du XVe. Elles ont en général une forme octogonale, et présentent sur les faces d'autres petites *aiguilles* nommées *clochetons*. Ce genre de constructions fut abandonné par les architectes de la Renaissance; lié au style gothique, il devait tomber avec lui. A notre époque éclectique, on a tenté de faire revivre l'un et l'autre. Parmi les *aiguilles* les plus remarquables, nous devons citer celles des cathédrales d'Amiens, de Reims, de Dijon, de Chartres, de Rouen, de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, à Paris; d'Anvers, de Salisbury, de Chichester, de Vienne, de l'hôtel de ville de Bruxelles, etc. — Les obélisques prennent aussi quelquefois le nom d'*aiguilles*; tels sont les deux obélisques, dits *aiguilles de Cléopâtre*, que l'on voit en Égypte, à Alexandrie, et qui, apportés d'Héliopolis, furent élevés devant le temple de César.

— Physiq. On donne le nom d'*aiguille aimantée* à une petite lame mince d'acier aimanté, ordinairement taillée en losange très-allongé. Une telle *aiguille*, posée sur un pivot, et mobile dans un plan horizontal, prend toujours dans ce plan une direction déterminée qui est à peu près celle du nord au sud; si on l'en écarte, elle y revient par le plus court chemin, oscille de part et d'autre, puis à la fin s'y arrête de nouveau; si on la retourne de manière à placer au sud l'extrémité qui regarde le nord, elle ne veut pas se tenir dans cette nouvelle position, elle décrit une demi-circonférence entière, oscille longtemps pour reprendre enfin sa direction et sa position primitives. Le phénomène se passe comme si la terre était un vaste aimant dont les pôles seraient voisins des pôles terrestres et dont la ligne neutre coïnciderait sensiblement avec l'équateur. (V. AIMANT, MAGNÉTISME.) On appelle *pôle austral* de l'*aiguille aimantée* celle de ses extrémités qui regarde le nord, et *pôle boréal* celle qui regarde le sud.

Ainsi, tandis qu'une aiguille non aimantée manifeste la plus parfaite indifférence pour les quatre points cardinaux, l'aiguille aimantée horizontale présente cette propriété remarquable de reconnaître en quelque sorte les pôles terrestres et de nous les indiquer. (V. BOUSSOLE.) Autrefois, l'on admettait que la direction de l'*aiguille aimantée* était rigoureusement celle du sud au nord; mais Christophe Colomb en 1492, lorsqu'il traversa l'Océan pour aller à la découverte du nouveau monde, signala cette erreur, et l'on sait maintenant qu'il n'y a dans chaque hémisphère qu'un très-petit nombre de points où l'aiguille marque le vrai nord. On appelle *méridien magnétique* d'un lieu, le plan vertical qui passe en ce lieu par les deux pôles d'une aiguille aimantée horizontale en équilibre sur son pivot. L'angle plus ou moins grand que forme le méridien magnétique avec le méridien astronomique du lieu s'appelle *déclinaison*. La déclinaison d'un lieu peut être *orientale* ou *occidentale*; elle est dite orientale, si le pôle austral de l'aiguille se porte à l'est du méridien astronomique; elle est dite occidentale, si le pôle austral se porte à l'ouest du méridien astronomique.

La déclinaison varie en chaque point du globe d'une manière incessante. Ces variations sont *régulières* ou *irrégulières*. Les premières sont *diurnes*, *annuelles* ou *séculaires*. — Dans nos climats, où la déclinaison est occidentale, on voit l'extrémité australe de l'aiguille marcher tous les jours de l'est à l'ouest, depuis le lever du soleil jusqu'à une heure après midi. Elle retourne ensuite vers l'est par un mouvement rétrograde, de manière à reprendre à peu près vers dix heures du soir la position qu'elle occupait le matin. Ces variations, qu'on appelle *diurnes*, sont à peu près constantes d'un jour à un autre jour voisin, dans un même lieu; elles sont dans nos contrées de 12' à 13' en moyenne. — Les variations *annuelles* ont été signalées par Cassini, qui a observé, en 1784, que de l'équinoxe du printemps au solstice d'été, l'aiguille à Paris rétrogradait vers l'est, et qu'au contraire elle avançait vers l'ouest dans les neuf mois suivants. Le maximum d'amplitude observé pendant la même année a été de 20'. — Si l'on évalue en un lieu la déclinaison moyenne de l'année, et si l'on compare entre elles les moyennes de plusieurs années successives, on constate des variations qui ont reçu le nom de variations *séculaires*. Des observations faites à Paris depuis l'année 1580 ont conduit aux résultats suivants : en 1580, la déclinaison était orientale et égale à 11° 30'; la déclinaison moyenne annuelle a été en diminuant depuis cette époque jusqu'en 1663, où elle est devenue d'abord nulle, puis occidentale et toujours croissante jusqu'en 1814; en 1814, elle a atteint un maximum de 22° 34', et depuis lors est entrée dans une période décroissante; en 1860, elle était de 19° 33'. — Les variations irrégulières ou accidentelles de la déclinaison sont de véritables perturbations qui surviennent brusquement dans les mouvements de l'*aiguille aimantée*, sans qu'il soit possible d'en prévoir l'époque ni la grandeur. Arago a remarqué le premier qu'elles coïncident généralement avec l'apparition d'aurores boréales, soit en des points voisins, soit en des points très-éloignés.

Les instruments au moyen desquels on détermine les déclinaisons s'appellent *boussoles de déclinaison*. V. BOUSSOLE.

Non-seulement l'*aiguille aimantée* s'écarte dans sa direction de la ligne des pôles terrestres, mais elle présente encore un autre phénomène; au lieu de se tenir dans une position horizontale, elle incline l'un de ses pôles vers la terre d'un angle variable selon les lieux, et qu'on appelle *inclinaison*. Lorsqu'on s'avance vers l'équateur terrestre, on voit l'inclinaison diminuer de plus en plus, et l'on trouve enfin un point où elle devient nulle; puis si l'on passe au delà, c'est le pôle boréal qui s'abaisse au-dessous de l'horizon, et qui s'abaisse de plus en plus à mesure que la latitude australe augmente. On a nommé *équateur magnétique* la courbe qui passe par tous les points où l'inclinaison est nulle, et *pôles magnétiques* les points où l'inclinaison est de 90°, c'est-à-dire où l'aiguille devient verticale comme le fil à plomb. L'équateur magnétique est une courbe irrégulière qui s'éloigne notablement de la forme d'un grand cercle, et qui coupe l'équateur terrestre en deux points, situés à peu près aux extrémités d'un même diamètre. Les pôles magnétiques ne coïncident pas avec les pôles géographiques; ils ne sont pas même situés aux extrémités d'un même diamètre du globe : l'un est à 15° du pôle nord, l'autre à 18° du pôle sud.

L'inclinaison éprouve des variations semblables à celles de la déclinaison, mais l'amplitude en est toujours moins considérable. Pour un même jour, l'inclinaison est maximum

dans la matinée, minimum dans l'après-midi. Dans une même année, elle est maximum en été, minimum en hiver. Enfin, l'inclinaison moyenne varie, dans un même lieu, d'une année à une autre. En 1671, elle était à Paris de 75°. Depuis elle a toujours été en décroissant, et le 11 novembre 1860, elle était de 66° 11'. La diminution annuelle de l'inclinaison est sensiblement de 3'.

Les instruments qui servent à déterminer l'inclinaison magnétique s'appellent *boussoles d'inclinaison*. V. BOUSSOLE.

La connaissance de la déclinaison et de l'inclinaison pour les différents points du globe n'est pas seulement importante au point de vue de l'étude du magnétisme terrestre; elle est à chaque instant nécessaire dans les opérations qui se rattachent à une mesure géographique quelconque.

Une *aiguille aimantée* soustraite à l'action magnétique de la terre est dite *astatique*. Telle serait une aiguille mobile autour d'un axe horizontal dans un plan vertical perpendiculaire au méridien magnétique; on comprend que l'aimant terrestre, agissant alors suivant l'axe, ne peut imprimer à l'aiguille aucune direction déterminée. Deux aiguilles de même force réunies parallèlement, les pôles contraires en regard, constituent un *système astatique*, parce que les actions contraires du globe sur les deux aiguilles se neutralisent.

AIGUILLE (L'), montagne du dép. de l'Isère, appelée la *Montagne inaccessible*. Ce mont, classé parmi les sept merveilles du Dauphiné, est isolé et escarpé de tous côtés. Il mesure plus de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

AIGUILLÉ, ÉE (è-gu-i-llé; *ll* mll.) part. pass. du v. Aiguiller.

AIGUILLÉ, ÉE adj. (è-gu-i-llé; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Qui est en forme d'aiguille : *Stylet* AIGUILLÉ.

— Techn. Nettoyé avec des aiguilles : *Soie* AIGUILLÉE.

AIGUILLÉE s. f. (è-gu-i-llé; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Etendue de fil, de soie, de laine, de la longueur nécessaire pour travailler à l'aiguille : *Apprêter des* AIGUILLÉES. *A chaque* AIGUILLÉE *de fil, c'était une souvenance, un désir, des souhaits, mille choses qui se brodaient sur l'étoffe comme les dessins qu'elle y fixait*. (Balz.)

AIGUILLER v. a. ou tr. (è-gu-i-llé; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Chirurg. Abaisser la cataracte au moyen d'une aiguille : AIGUILLER *le cristallin*. Inusit. aujourd'hui.

— Techn. *Aiguiller la soie*, La nettoyer avec des aiguilles sur le dévidoir : *Quand on* AIGUILLE *la soie, on l'éraille et on la détord*. (Trév.)

S'aiguiller, v. pr. Se dit, dans les chemins de fer, d'une voie qui se réunit à une autre au moyen des aiguilles : *Ces voies nouvelles vont* S'AIGUILLER *sur les anciennes*.

AIGUILLERIE s. f. (è-gu-i-lle-rî; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Fabrique, commerce d'aiguilles.

AIGUILLES, ch.-lieu de cant. (Hautes-Alpes), arrond. de Briançon; pop. 634 hab. Commerce d'excellents fromages.

AIGUILLES (CAP DES), pointe la plus méridionale de l'Afrique, au S.-E. du cap de Bonne-Espérance.

AIGUILLETAGE s. m. (è-gu-i-lle-ta-je; *ll* mll. — rad. *aiguillette*). Action d'aiguilleter, état de ce qui est aiguilleté : *L'*AIGUILLETAGE *d'un haut-de-chausses*.

— Mar. Manière de réunir, d'ajuster bout à bout, à l'aide d'un cordage, deux objets différents, sans qu'ils se croisent l'un sur l'autre.

AIGUILLETANT part. prés. du v. Aiguilleter.

AIGUILLETÉ, ÉE (è-gu-i-lle-té; *ll* mll.) part. pass. du v. Aiguilleter. Noué, attaché au moyen d'aiguillettes : *Pourpoint* AIGUILLETÉ. ‖ Qui porte des aiguillettes : *Un amant* AIGUILLETÉ *sera pour elle un ragoût merveilleux*. (Mol.)

— Fig. *Homme aiguilleté*, Guindé, qui a l'air contraint. Inusit.

AIGUILLETER v. a. ou tr. (è-gu-i-lle-té; *ll* mll. — rad. *aiguillette*; ce verbe double la consonne *t* du radical quand la terminaison commence par un *e* muet : *J'aiguillette. Ils aiguilletteront. Qu'ils aiguillettent*). Attacher avec des aiguillettes : AIGUILLETER *ses chausses*.

— *Aiguilleter des lacets*, Les ferrer.

— Mar. Joindre ensemble, au moyen d'un cordage, deux objets qui ne se croisent pas, et qui, quelquefois même, restent éloignés l'un de l'autre : *On* AIGUILLETTE *une bouée sur un orin, ou les deux bouts d'une tournevire ensemble, ou une poulie à un anneau, ou une bosse à un câble*, etc. (De Bonnefoux.)

S'aiguilleter, v. pr. Attacher ses chausses avec des aiguillettes : *La mode de* S'AIGUILLETER *a duré longtemps*. (Acad.)

AIGUILLETIER, ÈRE s. (è-gu-i-lle-tié, è-re; *ll* mll. — rad. *aiguillette*). Celui, celle qui fait des aiguillettes, des lacets, qui les ferre. ‖ On dit aussi AIGUILLETTIER.

AIGUILLETTE s. f. (é-gu-i-llè-te; *ll* mll. — dimin. d'*aiguille*). Cordon ou tresse ferrée par les deux bouts, qui sert à attacher : *Je voudrais bien savoir si une demi-douzaine d'*AIGUILLETTES *ne suffit pas pour attacher un haut-de-chausses*. (Mol.) *Il était vêtu d'un pourpoint, d'un haut-de-chausses violet, avec des* AIGUILLETTES *de même couleur*. (Alex. Dum.) *Son pourpoint et son haut-de-chausses disparaissent sous les* AIGUILLETTES *et les nœuds de ruban*. (Th. Gaut.) ‖ *Aiguillette borgne*, Aiguillette qui est déferrée.

— Cordon employé comme livrée : *Les laquais portaient l'*AIGUILLETTE, *et l'on ne me la donna pas*. (J.-J. Rouss.) ‖ Marque distinctive que certains militaires portent sur l'épaule : *Ce groupe était formé de quatre gendarmes à cheval, commandés par un maréchal des logis aux* AIGUILLETTES *mi-parties bleu et argent*. (E. Sue.) *C'était le chef suprême de ces kolbacks, de ces dolmans et de ces* AIGUILLETTES *qui plaisent tant au beau sexe*. (Balz.) ‖ *Aiguillettes d'or*, Marques distinctives portées temporairement par des officiers exerçant certaines fonctions particulières, tels que les officiers attachés à l'état-major du ministre, ceux qui remplissent les fonctions de chefs d'état-major, d'aides de camp ou d'officiers d'ordonnance, et ceux qui sont attachés aux majorités des ports, ainsi qu'à l'Ecole navale.

— Proverbialem. : *Il ne fait pas bon servir un maître qui serre de vieilles aiguillettes*, On gagne peu au service d'un maître trop économe. ‖ *Lâcher l'aiguillette*, Satisfaire ses besoins naturels, façon de parler qui date de l'époque où les aiguillettes étaient en usage. ‖ *Courir l'aiguillette*, Se disait des femmes de mauvaise vie qui courent les rues et sollicitent les passants à venir chez elles : *Si la nature n'eût arrosé le front des femmes d'un peu de pudeur, vous les verriez bientôt* COURIR L'AIGUILLETTE. (Rabel.)

> . . . Je recherche une jeune fillette
> Experte dès longtemps à *courir l'aiguillette*,
> Qui soit ardente et vive au combat amoureux.
>
> RÉGNIER.

Cette expression a pris, dit-on, naissance à Toulouse, parce qu'autrefois les prostituées y étaient obligées de porter, comme marque d'infamie, une *aiguillette* sur l'épaule. Suivant d'autres étymologistes, elle est fondée sur une coutume anciennement observée à Beaucaire, la veille de la foire, par les femmes de mauvaise vie, qui, ce jour-là, célébraient la fête de sainte Madeleine, leur patronne, en faisant une *course* publique où la plus agile gagnait un paquet d'*aiguillettes*. Cette origine nous paraît plus probable en ce qu'elle explique les deux mots de la locution. De là, dit-on, serait venu le mot *coureuse* appliqué aux femmes légères. ‖ *Nouer l'aiguillette*, Faire un maléfice auquel le peuple attribuait le pouvoir d'empêcher la consommation du mariage. Trois nœuds formés à une bandelette, en récitant certaines formules, constituaient cette opération magique, à laquelle avaient recours les jaloux et les amantes délaissées. On appelait *noueurs* et *noueuses d'aiguillettes* ceux et celles qui passaient pour avoir ce pouvoir. On comprend qu'à une époque où l'on portait des *braguettes* fermées au moyen d'*aiguillettes*, dire d'un jeune marié qu'il avait l'*aiguillette nouée* était une façon très-naturelle d'exprimer l'état d'impuissance où il se trouvait; de là le rapport entre *nouer l'aiguillette* et rendre impuissant :

> Ami lecteur, vous avez quelquefois
> Ouï conter qu'on *nouait l'aiguillette*.
>
> VOLTAIRE.

— Tranche de chair effilée, prise le long du dos de certaines volailles : *Lever les* AIGUILLETTES. *Couper par* AIGUILLETTES. *Servir une* AIGUILLETTE *de canard*. ‖ Par anal., en parlant d'une personne : *Ces barbares lui arrachèrent toute la peau du dos par* AIGUILLETTES. (Trév.)

— Géogr. physiq. Petite aiguille, petite pointe de rocher.

— Moll. Nom donné à une très-petite espèce du genre agathine, que l'on trouve sous les mousses dans presque toute l'Europe. ‖ Très-petite espèce de bulime, qu'on rencontre fréquemment dans les environs de Paris.

— Mar. Ligne qui sert à opérer l'aiguilletage. ‖ Gros fil de fer terminé par une espèce de bouton, et qu'on emploie pour tirer du sable. ‖ *Aiguillette de porque*, Allonge la plus haut placée d'une porque.

— Manég. *Nouer l'aiguillette*. Se dit d'un cheval sauteur, qui s'épare et qui détache des ruades violentes et répétées, les jambes étendues.

— **Encycl.** Les diverses origines que l'on attribue aux aiguillettes n'ont rien d'authentique; voici la plus probable : Le duc d'Albe, général espagnol, ayant eu à se plaindre d'un corps de Flamands qui avait lâché pied, avait décidé que toutes les fautes qui seraient commises à l'avenir par ce corps seraient punies de la corde, sans distinction de rang et de grade. Les Flamands répondirent que, pour rendre l'exécution de cet ordre plus facile, ils porteraient désormais sur l'épaule une corde et un clou, ce qu'ils firent en effet; mais leur conduite devint si brillante, si exemplaire, que la corde fut transformée en une tresse de passementerie, et qu'on en décora depuis, comme marque honorifique, les officiers de la maison des princes, les pages et les corps d'élite. Sous l'ancien régime, les chevau-légers, les gardes de la marine, les cadets-gentilshommes et la maréchaussée portaient des aiguillettes. Aujourd'hui, elles sont réservées aux officiers d'état-major, aux aides de camp, aux officiers et soldats de gendarmerie et aux armes spéciales. Elles sont aussi portées par les aspirants de marine. Les gendarmes portent l'aiguillette à l'épaule gauche; les officiers de l'état-major, les aides de camp et les aspirants de marine à l'épaule droite. Enfin, on en voit à certains domestiques de grande maison.

AIGUILLEUR s. m. (é-gu-i-lleur; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Celui qui, dans un chemin de fer, est préposé à la garde d'une aiguille : *On a expérimenté divers systèmes destinés à empêcher les fréquentes rencontres de trains causées dans les chemins de fer par les erreurs et les oublis des* AIGUILLEURS. (Siècle.) *L'*AIGUILLEUR *s'est trompé en dirigeant le train sur la voie opposée à celle qu'il devait suivre*. (Siècle.) *Un* AIGUILLEUR, *laissé en faction pendant seize heures, était la cause innocente du mal*. (Ph. Busoni.) ‖ Celui qui tourne le robinet par où s'échappe la vapeur.

AIGUILLIER s. m. (é-gu-i-llé; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Nom que l'on donnait autrefois à la petite boîte où l'on mettait des aiguilles : AIGUILLIER *d'argent*. AIGUILLIER *en ébène, en ivoire, en buis*. ‖ On dit aujourd'hui un *étui*.

AIGUILLIER, ÈRE s. (é-gu-i-llé, è-re; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Celui, celle qui fabrique ou vend des aiguilles.

AIGUILLIÈRE s. f. (é-gu-i-llè-re; *ll* mll.). Pêch. Filet destiné à prendre les poissons dits aiguilles, et qui se tend entre deux eaux.

AIGUILLON s. m. (é-gu-i-llon; *ll* mll. — rad. *aiguille*). Pointe de fer fixée à un grand bâton pour piquer les bœufs : *Faire avancer les bœufs avec l'*AIGUILLON, *à l'aide de l'*AIGUILLON. *Les bœufs fatigués marchent le cou penché, d'un pas lent et tardif, malgré l'*AIGUILLON *qui les presse*. (Fén.) *Un enfant de six à sept ans piquait le flanc des bœufs avec une gaule longue et légère, armée d'un* AIGUILLON *peu acéré*. (G. Sand.)

> Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
> N'attendait pas qu'un bœuf, pressé par l'*aiguillon*,
> Traçât à pas tardifs un pénible sillon.
>
> BOILEAU.

— Par ext. : *Dans ce monde de grandeurs et de petitesses, la jalousie sert plus souvent de poignard que d'*AIGUILLON. (Balz.) *Souvent les peuples donnent un* AIGUILLON *pour les conduire, jamais pour les frapper*. (L.-N. Bonap.) *Si le système de Law, par le jeu qui en fut la suite, ruina autant de familles qu'il en enrichit, d'un autre côté il réveilla la nation de sa torpeur, et lui enfonça mille* AIGUILLONS *dans le flanc*. (G. Sand.) *Toutes ses joies avaient un* AIGUILLON *empoisonné*. (G. Sand.)

— Fig. Stimulant, tout ce qui excite, anime, encourage : *L'intérêt est un grand* AIGUILLON. *La louange des belles actions sert d'*AIGUILLON *à la vertu*. (D'Ablanc.) *L'exemple est un puissant* AIGUILLON. (La Mothe Le Vayer.) *C'était encore un nouvel* AIGUILLON *pour lui d'espérer de nouvelles victoires, sans compagnon qui en partageât l'honneur*. (Volt.) *Mes réflexions croissaient à chaque pas dans cette route que Louis avait tant de fois faite, l'âme exaltée par tous les* AIGUILLONS *de l'amour*. (Balz.) *Le paradis est un* AIGUILLON *qui nous pousse vers les bonnes actions*. (L. Pinel.) *Le fonctionnaire n'agit pas sous l'*AIGUILLON *de l'intérêt, mais sous l'influence de la loi*. (Bastiat.) *En France, le principe de l'émulation, ou, si l'on veut, l'*AIGUILLON *de l'égalité, est puissant*. (Ste-Beuve.)

> L'*aiguillon* de l'amour est la difficulté.
>
> MALHERBE.

> L'espoir et la difficulté
> Sont les *aiguillons* du courage. (***)

— Dans l'Ecriture, *L'aiguillon de la chair*, Les tentations, les désirs de la concupiscence.

— Prov. et fig. : *A dur âne dur aiguillon*, Il faut employer des moyens énergiques avec une personne difficile à conduire, à diriger.

— Ichthyol. Osselet d'une seule pièce, terminé par une pointe aiguë, qui chez quelques poissons remplace le rayon des nageoires, ou qu'on voit isolément sur le corps de certains autres.

— Zool. Espèce de dard que portent certains insectes et certains arachnides à l'extrémité de l'abdomen : *Les abeilles laissent ordinairement leur* AIGUILLON *dans la piqûre*. (Acad.) *Je ne crois pas qu'aucune mouche à deux ailes ait un* AIGUILLON *dangereux*. (A. Karr.) ‖ Fig. : *Les hypocrites, comme les abeilles, ont le miel à la bouche et l'*AIGUILLON *caché*. (Boiste.)

> Fuyez cet imposteur dont la haine timide
> Ne lance qu'en secret son *aiguillon* perfide.
>
> LE FRANC DE POMPIGNAN.

— Bot. Piquant dont sont armées diverses plantes : *Le rosier, la ronce, l'acacia, ont des* AIGUILLONS.

— Chass. Pointes qui terminent les fumées des bêtes fauves, et, par ext., les fumées, les fientes mêmes.

— **Encycl.** Zool. L'*aiguillon* n'est pas seulement un instrument piquant, c'est l'appareil conducteur d'un liquide vénéneux qui, en s'introduisant dans la plaie, détermine de la douleur et divers accidents. Chez le scorpion, il est formé par le dernier segment de l'abdomen, qui se termine en une pointe arquée, aiguë et perforée de deux petits trous pour donner issue au venin. Chez les hyménoptères (abeilles, guêpes), l'*aiguillon* se compose d'une gaine cornée renfermant deux soies, et articulée à son origine avec un certain nombre de pièces destinées à le faire sortir de l'abdomen, à l'y faire rentrer et à le diriger dans tous les sens. L'*aiguillon* prend le nom de *tarière* chez les insectes où il reste toujours apparent et ne peut jamais rentrer en entier dans l'abdomen.

En ichthyologie, le nom d'*aiguillon* s'applique aux osselets d'une seule pièce et pointus qui remplacent, dans certains poissons, les rayons des nageoires. — On désigne encore sous ce nom les piquants que présentent sur leur corps certains animaux, les hérissons, par exemple.

— Bot. On appelle *aiguillon*, en botanique, une production dure et pointue que présente l'écorce de certaines plantes. L'*aiguillon* diffère de l'épine en ce qu'il naît seulement de l'épiderme, dont il se détache facilement, tandis que l'épine est un prolongement de la partie ligneuse. Les *aiguillons* sont disséminés sans ordre sur l'écorce, tandis que les épines, qui proviennent de la dégénérescence de certains organes, ne s'observent que là où doivent se trouver ces organes.

— Pathol. Sous le nom d'*aiguillon*, Vicq-d'Azir a traité de la cause prochaine et déterminante de l'inflammation.

— **Epithètes.** Importun, vif, fin, pointu, acéré, piquant, poignant, pénétrant, douloureux, dangereux, mortel, venimeux, empoisonné, subtil, perfide, inoffensif, innocent.

AIGUILLON, ch.-lieu de cant. (Lot-et-G.), arrond. d'Agen; pop. aggl. 2,040 hab. — pop. tot. 3,781 hab. Ville fort ancienne. Aux environs, ruines romaines; restes d'une tour désignée sous le nom de *tour de Saint-Côme*.

AIGUILLON (Marie-Madeleine DE VIGNEROD, dame DE COMBALET, duchesse D'), nièce du cardinal de Richelieu, qui acheta pour elle (1638) le duché d'Aiguillon. A sa mort, ce duché passa à son neveu le marquis de Richelieu, dont le petit-fils fut déclaré duc d'Aiguillon en 1731.

AIGUILLON (Armand VIGNEROD-DUPLESSIS-RICHELIEU, duc D'), né en 1720, mort en 1788. Gouverneur de Bretagne, il persécuta La Chalotais, qui avait dit de lui que, lors d'une incursion des Anglais dans le pays, *s'il ne s'était pas couvert de gloire, il s'était au moins couvert de farine* (on lui reprochait de s'être tenu caché dans un moulin). En 1771, il succéda à Choiseul dans le ministère, ne se fit remarquer que par son ineptie, et laissa se consommer le partage de la Pologne. Il fut disgracié à l'avénement de Louis XVI.

AIGUILLON (Armand VIGNEROD-DUPLESSIS-RICHELIEU, duc D'), fils du précédent, né vers le milieu du XVIIIe siècle, mort en 1800, fut, en 1789, député de la noblesse d'Agen aux états généraux et embrassa avec chaleur la cause de la Révolution. Il se réunit au tiers état avec la minorité de son ordre, et, dans la fameuse séance du 4 août, fut un des premiers à renoncer à ses titres et priviléges. Lorsque Custine prit le commandement de l'armée du Rhin, il le remplaça dans celui des troupes disposées dans les gorges de Porentruy. Mais ayant été décrété d'accusation après le 10 août, il quitta la France et se retira à Londres, puis à Hambourg. Il mourut dans cette ville, au moment où son nom venait d'être rayé de la liste des émigrés.

AIGUILLONNAIS, AISE s. et adj. Géogr. Habitant d'Aiguillon; qui appartient à Aiguillon ou à ses habitants.

AIGUILLONNANT (é-gu-i-llo-nan; *ll* mll.) part. prés du v. Aiguillonner : *Le postillon,* AIGUILLONNANT *ses chevaux de la voix, du fouet et de l'éperon, eut bientôt laissé derrière lui cette troupe irritée*. (F. Soulié.)

AIGUILLONNANT, ANTE adj. (é-gu-i-llo-nan, an-te; *ll* mll. — rad. *aiguillonner*). Qui est de nature à aiguillonner, exciter, animer : *En même temps, il trouvait dans l'agitation de la curiosité quelque chose d'*AIGUILLONNANT *et d'inconnu qui n'était pas sans plaisir*. (G. Sand.)

AIGUILLONNÉ, ÉE (é-gu-i-llo-né; *ll* mll.) part. pass. du v. Aiguillonner. Piqué avec l'aiguillon : *Les bœufs ne devraient pas être* AIGUILLONNÉS *si fréquemment*.

— Fig. Excité, provoqué : *Dites si vous avez vu autre chose en moi qu'un homme actif quand il est* AIGUILLONNÉ, *paresseux et stagnant après l'orage*. (Beaumarch.) *Il savait que Henri songerait, au milieu de la nuit, à l'audience demandée, et la donnerait avec une curiosité* AIGUILLONNÉE *selon la gravité des circonstances*. (Alex. Dum.)

— Chass. Se dit des fumées des bêtes fauves, terminées par un aiguillon.

— Bot. et Zool. Muni d'aiguillons : *Plante* AIGUILLONNÉE. *Insecte* AIGUILLONNÉ.

— s. m. pl. Famille de mammifères dont le corps est hérissé d'aiguillons. ‖ Sous-ordre d'insectes hyménoptères, dont les femelles et les individus neutres sont armés d'un aiguillon caché dans le dernier des anneaux de l'abdomen. Les aiguillonnés comprennent plusieurs familles distinctes dont la plus intéressante est celle des abeilles.

AIGUILLONNER v. a. ou tr. (é-gu-i-llo-né; *ll* mll. — rad. *aiguillon*). Piquer, presser avec l'aiguillon : *On* AIGUILLONNE *les bœufs lorsqu'ils tirent la charrue*. (Rozier.)

> De tes taureaux nerveux *aiguillonne* les flancs.
>
> DELILLE.

— Fig. Exciter, aiguiser : *Le rôti parait, son fumet délicieux* AIGUILLONNE *les appétits*